

RAPPORT ANNUEL 1978/79



Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche

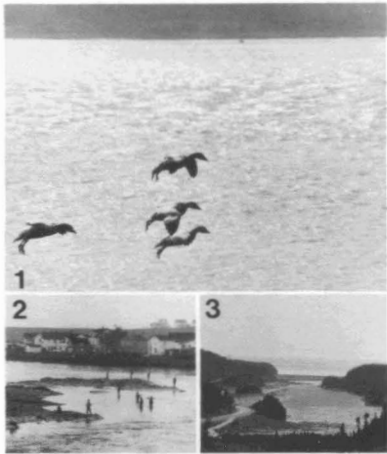


RAPPORT ANNUEL 1978-1979



Production:

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche
Direction des communications



Photographies apparaissant sur la page couverture:

1. Oies blanches (Cap Tourmente).
2. Pêche au saumon sur les berges de la rivière Matane.
3. Paysage de la Côte-Nord.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 1979
ISBN-2-550-00483-3
©Éditeur officiel du Québec

**RAPPORT ANNUEL 1978-1979
MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CHASSE ET
DE LA PÊCHE**

Cabinet du ministre
du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Gouvernement du Québec

Monsieur Clément Richard
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport
du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la
Pêche pour l'exercice financier 1978-1979.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hom-
mage de mon profond respect.

Le ministre du Tourisme, de
la Chasse et de la Pêche,

YVES L. DUHAIME

Cabinet du sous-ministre
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Gouvernement du Québec

Monsieur Yves L. Duhaime
Ministre du Tourisme, de
la Chasse et de la Pêche
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du
ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
pour l'exercice financier 1978-1979.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expres-
sion de mes meilleurs sentiments.

Le sous-ministre,

MICHEL DUCHESNEAU

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	11	Liste des tableaux	
Lois relevant du ministère	13	Organigramme du ministère	14
Organigramme	14	Direction du ministère	15
Direction du ministère	15	Effectifs	16
Effectifs	16	Budget	17
Budget	17	Liste des parcs et réserves	49
Activités en 1978-1979	19	Liste des différentes auberges	51
Secteur faune	21	Organigramme de la Direction générale	
<i>Programme 01 — Gestion des ressources</i>		des opérations régionales	61
<i>fauniques</i>	23		
Élément 01 — Recherches	23		
Élément 02 — Amélioration et exploitation ..	24		
Élément 03 — Protection	25		
Secteur tourisme	29		
<i>Programme 02 — Promotion du tourisme</i> ...	31		
Élément 01 — Expansion des marchés	31		
Élément 02 — Support publicitaire	33		
Élément 03 — Accueil et renseignements ...	33		
<i>Programme 03 — Développement du</i>			
<i>tourisme</i>	35		
Élément 01 — Développement	35		
Élément 02 — Agrément et surveillance	35		
<i>Programme 04 — Formation professionnelle</i>	37		
Élément 00 — Formation professionnelle	37		
Secteur loisirs et récréation de plein air	41		
<i>Programme 05 — Implantation des</i>			
<i>équipements</i>	43		
Élément 00 — Implantation des équipements	43		
<i>Programme 06 — Exploitation d'un réseau de</i>			
<i>parcs, réserves et</i>			
<i>établissements</i>	44		
Élément 01 — Parcs et réserves	44		
Élément 02 — Établissements touristiques ..	51		
<i>Programme 07 — Gestion interne et soutien</i>	53		
Élément 01 — Direction	55		
Élément 02 — Administration centrale	55		
Élément 03 — Administration régionale	60		

Avant-propos

L'exercice financier 1978-1979 aura été pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche une période de consolidation, de démocratisation et d'action.

Au cours de cette période, le ministère a consolidé la structure administrative qu'il s'était donnée l'an dernier. De plus, il a mis sur pied l'Opération gestion faune qui est une action de démocratisation visant à rendre, sur les terres publiques, la faune et la forêt accessibles à tous les Québécois. Beaucoup d'énergies furent également consacrées dans l'implantation d'un réseau global et intégré de «vrais parcs». Des audiences publiques furent organisées afin de permettre à la population de se prononcer sur les limites et la vocation des parcs de la Gaspésie et du Mont-Orford. Il convient également de souligner les efforts canalisés au cours de la Conférence socio-économique sur le tourisme tenue à Sherbrooke.

L'ensemble des activités de 1978-1979 s'inscrit dans la ligne d'action et d'idéologie préconisée en 1977-1978, laquelle a trouvé écho au cours du présent exercice financier et se poursuivra sans doute pendant les prochaines années.

Ce rapport fait état des différents objectifs et réalisations des Directions du ministère.

Les données statistiques ne figurent pas dans ce document puisqu'elles font l'objet d'une publication distincte.

Lois relevant du ministère

Loi du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

(S.R.Q. 1964, ch. 199), modifiée par S.Q. 1967-1968, ch. 58 et 59.

Loi de la conservation de la faune.

(L.Q. 1969, ch. 58, amendée par L.Q. 1970, ch. 49 et L.Q. 1971, ch. 60.).

Loi des parcs provinciaux.

(S.R.Q. 1964, ch. 201, modifiée par L.Q. 1971, ch. 59.).

Loi sur les parcs.

(L.Q. 1977, ch. 56.).

Loi des clubs de chasse et de pêche.

(S.R.Q. 1964, ch. 204, amendée par ch. 26 L.Q. 1969.).

Loi de l'hôtellerie.

(S.R.Q. 1964, ch. 205, modifiée par L.Q. 1969, ch. 59.).

Loi autorisant des prêts à certains pêcheurs commerciaux.

(L.Q. 1970, ch. 50, modifiée par L.Q. 1971, ch. 61 et L.Q. 1977, ch. 58.).

Loi concernant les agents de voyage.

(L.Q. 1974, ch. 53, modifiée par L.Q. 1977, ch. 57.).

Loi des pêcheries.

(S.R.C. 1970, ch. F-14, modifiée par S.R.C. 1970, ch. 17 (1^{er} supplément), statuts du Canada 1974-1975, ch. 48 et statuts du Canada 1976-1977, ch. 35.).

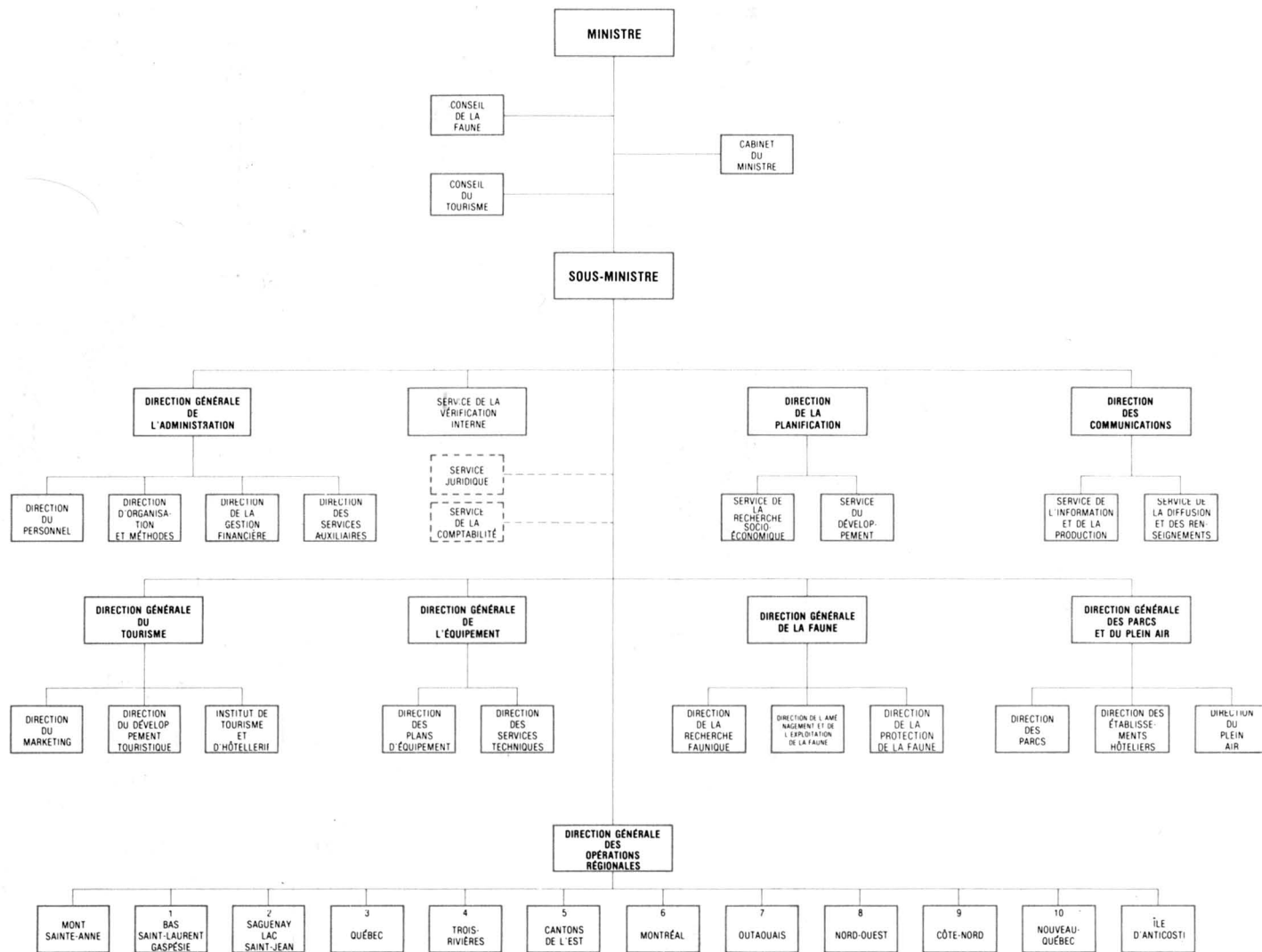
Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

(S.R.C. 1952, ch. 179, modifiée par S.R.C. 1970, ch. M-12 — loi fédérale.).

Loi concernant les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec.

(L.Q. 1978, ch. 92.).

ORGANIGRAMME



DIRECTION DU MINISTÈRE

Personnel en poste au 31 mars 1979

Ministre

Yves L. Duhaime

Chef de cabinet, Luc Roy

- Conseil de la faune
Gilles Boileau, secrétaire
- Conseil du tourisme
Claude P. Lemire, secrétaire

Sous-ministre

Michel Duchesneau

- Service juridique
Marc Cantin
- Service de recherches et enquêtes administratives
Gilles Parrot
- Service de la vérification interne
Marcel Bélanger
- Direction de la comptabilité
Roger Paradis

Direction générale de l'administration

Jean-Guy Houde, sous-ministre adjoint

- Direction du personnel
Marc Gauvin
- Direction d'organisation et méthodes
Gilles Héon (par intérim)
- Direction de la gestion financière
Jacques Langlois
- Direction des services auxiliaires
Renaud D. Brochu

Direction de la planification

Pierre Lefebvre

- Service de la recherche socio-économique
Jean Leblond
- Service du développement
Pierre Lavergne

Direction des communications

Benoît Roy

- Service de l'information et de la production
poste vacant
- Service de la diffusion et des renseignements
Yves Jarretie

Direction générale du tourisme

Michel Roy, sous-ministre adjoint

- Direction du marketing
Alain Famy
- Direction du développement touristique
Jacques Demers
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Antoine Samuelli

Direction générale de l'équipement

Jacques Lefebvre, sous-ministre adjoint

- Direction des plans d'équipement
Guy Bussières
- Direction des services techniques
Roger Laberge

Direction générale de la faune

poste vacant

H.-Étienne Corbeil, adjoint au directeur général

- Direction de la recherche faunique
Bertrand Tétreault
- Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune
Clément Veilleux
- Direction de la protection de la faune
André Magny

Direction générale des parcs et du plein air

poste vacant

Gaston Goulet, adjoint au directeur général

- Direction des parcs
Gaston Germain
- Direction des établissements hôteliers
Gaston Morin
- Direction du plein air
Paul Ohl

Direction générale des opérations régionales

Ronald Clark, sous-ministre adjoint
 Bernard Lavergne, adjoint exécutif
 Richard L. Séguin, adjoint à la faune
 Rodolphe Lafresnaye, adjoint au tourisme et aux communications
 Cyrille Bédard, chargé de projets auprès du sous-ministre adjoint

Directions régionales

- Bas Saint-Laurent — Gaspésie
Armand Leblond
- Saguenay — Lac Saint-Jean
Christian Potvin
- Québec
André Demers
- Trois-Rivières
François Guibert
- Cantons de l'Est
Camille Genest (par intérim)
- Montréal
André Laforte
- Outaouais
Richard Châtelain
- Nord-Ouest
André Martel
- Côte-Nord
Réjean Lapointe
- Nouveau-Québec
poste vacant
- Île d'Anticosti
Pierre Levac
- Parc du Mont-Sainte-Anne
Claude Brunelle

EFFECTIFS

Au 31 mars 1979, le ministère comptait 2 752 postes (postes autorisés) ainsi répartis:

— Cadres et adjoints aux cadres supérieurs	83
— Professionnels	405
— Personnel académique	87
— Employés de bureau, techniciens et assimilés	970
— Agents de la paix	533
— Ouvriers	674

BUDGET

Pour l'exercice financier 1978-1979, un budget (modifié) de 125 982 600 \$ avait été prévu; de ce montant, 117 589 400 \$ ont été dépensés pour le fonctionnement des sept programmes du ministère. Le tableau ci-dessous montre l'état du budget (modifié) et des dépenses, par secteur, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979.

Secteur faune

	Budget (modifié)	Dépenses
	28 652 300 \$	27 441 400 \$

*Programme 01 —**Gestion de ressources fauniques*

— Élément 01		
Recherches	1 474 900	1 455 500
— Élément 02		
Amélioration et exploitation	10 618 900	9 501 700
— Élément 03		
Protection	16 558 500	16 484 200

Secteur tourisme

	Budget (modifié)	Dépenses
	18 765 600 \$	18 365 000 \$

*Programme 02 —**Promotion du tourisme*

— Élément 01		
Expansion des marchés	1 445 700	1 300 300
— Élément 02		
Support publicitaire	3 699 600	3 634 100
— Élément 03		
Accueil et renseignements	1 089 400	1 060 900

*Programme 03 —**Développement du tourisme*

— Élément 01		
Développement de l'offre	2 231 500	2 200 700
— Élément 02		
Agrément et surveillance	1 766 200	1 702 200

*Programme 04 —**Formation professionnelle*

— Élément 00		
Formation professionnelle	8 533 200	8 466 800

Secteur loisirs et récréation de plein air

	Budget (modifié)	Dépenses
	78 564 700 \$	71 783 000 \$

*Programme 05 —**Implantation des équipements*

— Élément 00		
Implantation des équipements	25 564 600	20 916 500

*Programme 06 —**Exploitation d'un réseau de parcs, réserves et établissements*

— Élément 01		
Parcs et réserves	34 381 100	33 273 000
— Élément 02		
Établissements touristiques	6 051 600	6 005 300

*Programme 07 —**Gestion interne et soutien*

— Élément 01		
Direction	1 989 200	1 252 700
— Élément 02		
Administration centrale	8 062 100	7 906 900
— Élément 03		
Administration régionale	2 516 100	2 428 600

ACTIVITÉS EN 1978-1979

SECTEUR FAUNE



D'importantes études portant sur la dynamique de populations de l'original ont été réalisées.

Secteur faune

Objectifs

Dans le secteur Faune, le ministère poursuit les objectifs suivants: assurer la conservation des espèces fauniques et leur diversité, selon le potentiel du territoire et les exigences propres à chaque espèce; assurer la disponibilité des ressources fauniques pour satisfaire certains besoins récréatifs et économiques de la société; favoriser la participation active des citoyens à la gestion de ces ressources, intervenir dans le développement des ressources fauniques, leur habitat et leur utilisation.

PROGRAMME 01 — GESTION DES RESSOURCES FAUNIQUES

Élément 01 — Recherches

Cet élément regroupe les activités de la Direction de la recherche faunique.

Objectifs

- Acquérir et améliorer les connaissances sur la faune sauvage du Québec en vue de rendre son aménagement plus rationnel.
- Effectuer des travaux portant sur la dynamique et sur l'habitat des différentes espèces fauniques et recommander les mesures appropriées à leur développement.

Réalisations

Les recherches sur la faune terrestre et aquatique réalisées en cours d'exercice ont porté sur l'étude des répercussions que peuvent représenter pour la faune certains développements majeurs, où il y a manipulation de l'environnement, et sur l'acquisition de connaissances nouvelles sur l'ours noir, l'ours polaire, le cerf de Virginie, l'orignal, le caribou, le castor, les prédateurs, le saumon, la faune ichthyologique des plans d'eau de la région de Montréal, la truite mouchetée et la perchaude.

De façon plus détaillée, les actions de la Direction de la recherche faunique se décrivent ainsi:

- surveillance écologique des pulvérisations aériennes d'insecticides et recherche appliquée de l'impact produit sur la faune par divers projets reliés à la construction des corridors de dépense ou de transports d'énergie, à l'exploitation forestière et à la construction de routes et de ponts;

- inventaires aériens de l'ours polaire, de l'orignal et du caribou réalisés respectivement à l'est de la baie d'Hudson, dans la partie sud du territoire de la Baie James et sur la Basse Côte-Nord;
- étude de certains ravages de cerfs de Virginie afin d'évaluer la possibilité d'étendre un protocole d'amélioration à tous les ravages importants;
- étude réalisée sur la dynamique de populations de l'orignal:
 - analyse des changements de la structure d'âge et de sexe lors de la récolte d'originiaux et,
 - détermination des causes de la mortalité hivernale des petits de l'orignal;
- étude sur les déplacements saisonniers du gros gibier: l'orignal dans le parc des Laurentides, le cerf de Virginie dans le comté de Beauce et le caribou dans le nord québécois, dans le parc des Laurentides de même que dans le parc de la Gaspésie;
- expérimentation d'une nouvelle méthode servant à déterminer l'âge des ours noirs récoltés à la chasse;
- étude sur les déplacements du castor par suite de sa relocalisation et recherche afin de prescrire des normes d'exploitation rationnelle de l'espèce;
- recherche en vue d'améliorer la précision des inventaires aériens du gros gibier;
- analyse des paramètres inscrits sur la «Fiche du gros gibier» pour répertorier, selon les zones de chasse et les sexes, les quantités d'animaux prélevés;
- participation à la réalisation de deux films sur l'orignal («L'orignal» et «Le contrôle de la chasse à l'orignal») et de deux autres films consacrés au caribou et intitulés «Maître de l'Ungava» et «Rendez-vous sur le George». Un cinquième film, «Des marais et des hommes», a été réalisé afin de favoriser la protection des milieux marécageux;
- étude sur le saumon:
 - en veillant au succès des ensemencements;
 - en recueillant des données relatives aux populations de saumon de chaque rivière de la Gaspésie et d'Anticosti et,

- en étudiant le bien-fondé de lever ou de prolonger le ban sur la pêche commerciale;
- cueillette de certaines données sur la truite mouchetée, vivant en association avec d'autres espèces, et sur la taille de la population de perchaude du lac Memphrémagog;
- participation à différents comités d'étude tant sur la faune aquatique que terrestre et rédaction de rapports illustrant les résultats acquis par la recherche.

Élément 02 — Amélioration et exploitation

Cet élément regroupe les activités de la Direction centrale et des Services régionaux de l'aménagement et de l'exploitation de la faune.

La Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune comprend:

- le Service de l'aménagement de la faune;
- le Service de pisciculture;
- le Service de location des droits de chasse et de pêche;
- la Division des fourrures.



Le ministère a participé, entre autres, à la réalisation de deux films consacrés au caribou, «Maître de l'Ungava» et «Rendez-vous sur le George».

Objectifs

- Assurer le maintien et l'amélioration des ressources fauniques du territoire québécois en recherchant l'équilibre écologique et l'utilisation rationnelle de ces ressources.
- Rationaliser et contrôler l'utilisation et l'exploitation des territoires de chasse, de pêche et de trappage relevant du domaine public du Québec.

Réalisations

Bien que régionalisées en grande partie, certaines activités concernant l'aménagement et l'exploitation de la faune ont continué à relever directement de l'unité administrative centrale. Ainsi en est-il de la pisciculture, de la pourvoirie, des locations de droits exclusifs de chasse et de pêche et, à un moindre degré, de la gestion des animaux à fourrure. Au titre des réalisations assurées par la Direction centrale et les Services régionaux de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, notons entre autres:

- le démarrage de l'Opération gestion faune qui a permis l'élimination de la plupart des droits exclusifs de chasse et de pêche à des fins récréatives;
- la mise en place de 55 associations agréées chargées de la gestion de la faune dans autant de zones d'exploitation contrôlée (ZEC);
- la préparation, par les Services régionaux, de plans de gestion faunique pour un certain nombre de zones d'aménagement et de conservation (ZAC);
- la réalisation, dans le cadre des tâches régulières reliées à la gestion de la faune, d'un certain nombre de projets particulièrement importants, dont:
 - études et interventions visant à minimiser l'impact sur la faune lors de la réalisation de certains travaux, telles les coupes forestières, la construction de routes ou de lignes de transmission d'énergie;
 - amélioration de l'habitat de la sauvagine au lac Saint-Pierre et du cerf de Virginie au mont Rigaud ainsi que participation à la construction d'une passe migratoire au barrage du lac Mégantic;
 - acquisition de nouvelles connaissances sur différentes espèces. Exemples: les études sur le comportement du poula-

- mon, la reproduction du doré en Abitibi et la dynamique de populations d'orignaux;
- la production dans les 6 stations piscicoles gouvernementales de 5,8 millions de poissons de 9 espèces différentes;
- l'émission de 260 permis d'exploitation de stations piscicoles privées;
- 300 inspections aux fins de contrôle d'activités de pêche en étang;
- le contrôle des droits exclusifs de chasse et de pêche, l'émission de 719 permis de pourvoiries et le contrôle de la qualité des services offerts par ces établissements;
- la préparation d'une politique de pourvoirie;
- l'émission de 19 000 permis de trappage.

Élément 03 — Protection

Cet élément regroupe les activités de la Direction centrale et des Services régionaux de la conservation de la faune.

La Direction de la conservation de la faune comprend:

- le Service de support tactique;
- le Service de formation et de normalisation.

Objectifs

- Assurer l'application et le respect, sur l'ensemble du territoire québécois, de la Loi de la conservation de la faune.
- Faire respecter la Loi des parcs, la Loi fédérale sur les pêcheries et la Loi de la conservation sur les oiseaux migrateurs.
- Participer à la préparation et à l'exécution de programmes d'éducation en matière de sécurité, de conservation, de comportement et d'éthique du chasseur et du pêcheur.
- Favoriser et encourager la participation des citoyens à la conservation de la faune et de son milieu.

Réalisations

La Direction de la conservation de la faune a élaboré des normes pour la préparation des plans de protection et des plans d'opération. Elle a établi la programmation annuelle des activités de conservation de la faune. Elle a effectué l'évaluation des résultats des opérations. Elle a préparé et administré les programmes de formation destinés aux agents de conservation de la faune. Elle a également préparé et distribué les normes et procédures opérationnel-

les en matière de conservation de la faune et a vu à leur application; elle a poursuivi des enquêtes spéciales et a fourni aux régions un support technique en cette matière.

Les principales réalisations de la Direction de la conservation de la faune furent:

- la révision complète du programme de formation de base destiné aux nouveaux agents de conservation de la faune; l'organisation d'un centre de formation à la station forestière de Duchesnay;
 - la révision de tout le programme de niveau secondaire en conservation de la faune et ce, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et des représentants des quatre commissions scolaires régionales donnant cette option;
- la conception et l'implantation d'un nouveau système de formules administratives pour toutes les opérations de l'agent de conservation;
 - la réalisation de programmes internes de formation impliquant environ 6 170 jours/hommes/année, dans les sujets suivants:
 - sécurité nautique et recherches en forêt;
 - utilisation sécuritaire et entretien de la motocyclette;
 - utilisation de l'arme de service (revolver);
 - formation de moniteurs de tir;
 - formation de moniteurs de motocyclette;
 - perfectionnement en gestion pour la gérance intermédiaire;
 - formation des agents-instructeurs.



Pose d'un collet par un agent de conservation en vue du contrôle des prédateurs dans la région de Stanstead.

Au titre des réalisations assurées par les Services régionaux de la conservation de la faune, notons entre autres:

- l'intensification des activités de surveillance et de protection de la faune grâce à l'augmentation de personnel, tant régulier qu'occasionnel;
- la participation à des programmes d'éducation et de sécurité du chasseur et du pêcheur;
- de nombreuses rencontres avec le public chasseur et pêcheur. Une augmentation de 20% de ces rencontres est imputable à un accroissement du nombre des sportifs et des agents de conservation de la faune sur le territoire;
- des opérations de surveillance terrestre et aquatique impliquant la poursuite d'enquêtes, de patrouilles, de vérifications, etc.;
- de nombreuses visites soit à la télévision et à la radio, soit à des cours sur le maniement des armes à feu, ou à des associations de chasse et de pêche et autres organismes;
- la surveillance accrue aux points stratégiques afin de réduire le braconnage au minimum;
- le contrôle régulier des prédateurs par l'établissement de contacts très étroits et réguliers avec les trappeurs de la région;
- la surveillance accrue de l'orignal, du chevreuil et du caribou; la surveillance étroite de certaines frayères;
- l'amorce d'un programme d'éducation faunique dans la région de Rigaud;
- la surveillance des hôtels et des restaurants, la vérification de véhicules, les visites de ravages de chevreuils, les perquisitions avec mandats, les saisies et les rapports d'infraction.

SECTEUR TOURISME

Attrait touristique naturel, le pain de sucre formé au pied de la chute Montmorency attire chaque année de nombreux visiteurs.

Secteur tourisme

PROGRAMME 02 — PROMOTION DU TOURISME

Ce programme correspond aux activités de la Direction du marketing qui comprend:

- le Service de l'expansion des marchés;
- le Service de la publicité;
- le Service de l'accueil et des renseignements touristiques.

Objectif

- Insérer l'offre touristique québécoise dans un marché cohérent en vue d'accroître les revenus de cette industrie. Le plan établi met en évidence deux priorités: une segmentation géographique des marchés-cibles ainsi que les résultats anticipés au niveau de chacun d'eux.

Les marchés-cibles sont:

- Les États-Unis: la Nouvelle-Angleterre,
l'Atlantique Moyen,
le Centre Nord-Est,
l'Atlantique Sud;
- L'Europe: la France et les pays francophones
(Belgique et Suisse),
l'Allemagne et les pays germano-
phones
(Autriche et Suisse),
le Royaume-Uni;
- Le Canada: l'Ontario;
- Le Québec.

Élément 01 — Expansion des marchés

Cet élément correspond aux activités du Service de l'expansion des marchés.

Objectif

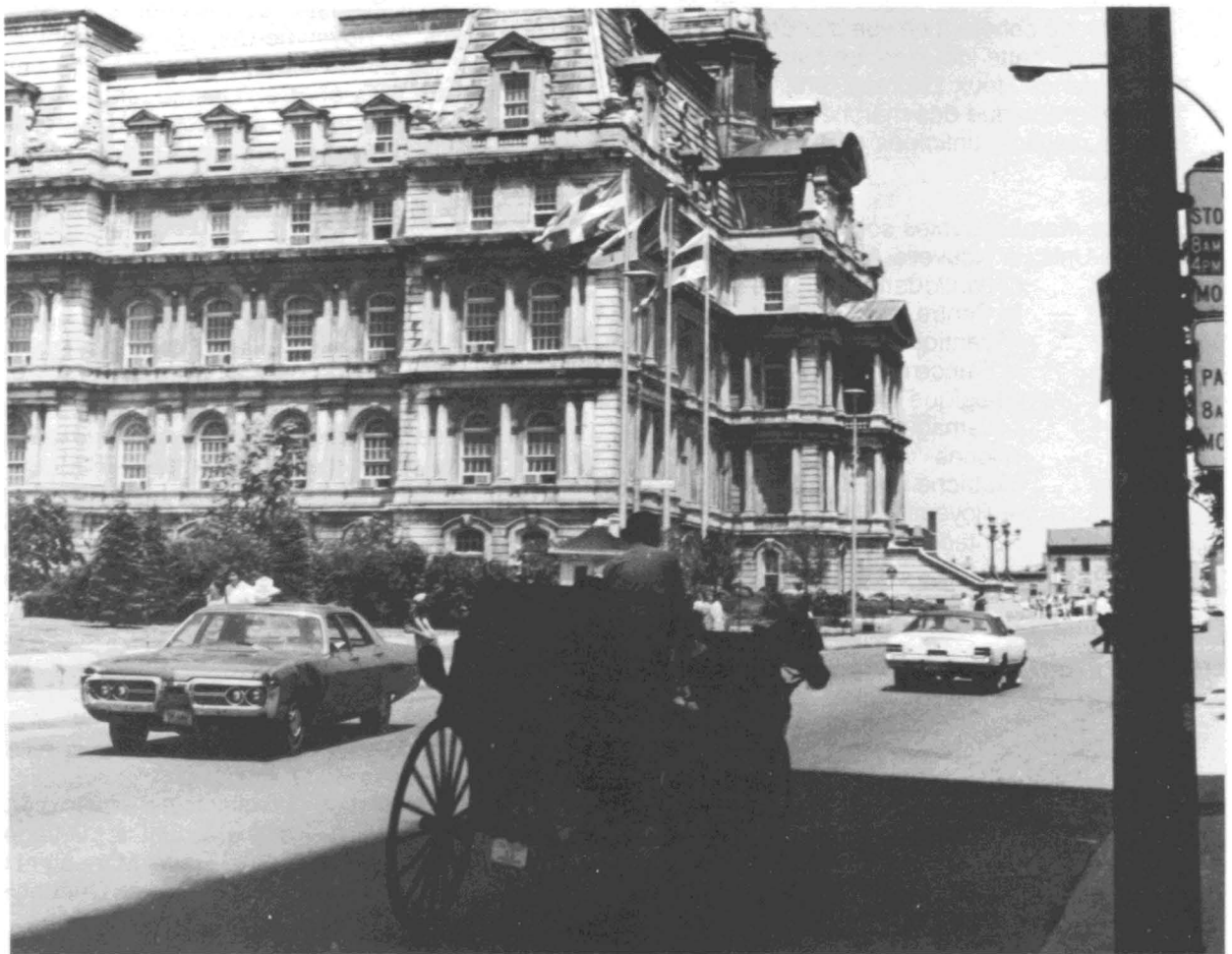
- Développer les marchés les plus cohérents avec l'offre touristique québécoise.

Réalisations

- Affectation de quatre nouveaux conseillers en tourisme dans les villes de New-York et Atlanta aux États-Unis, Paris et Londres en Europe.

- Poursuite des programmes de tournées de familiarisation, de séminaires, de foires de l'industrie touristique, de séminaires du consortium, de participation à des promotions conjointes, ce qui avait pour but d'obtenir une meilleure concertation de la part des intervenants du domaine du tourisme.
- Mise sur pied de l'infrastructure d'un système d'information sur les différents circuits de distribution afin de rejoindre plus adéquatement la clientèle potentielle.
- Signature en février 1979 d'un protocole d'entente entre l'Ontario et le Québec en matière de mise en marché touristique. Le Québec et l'Ontario se sont associés en vue de développer conjointement les marchés suivants: le Japon, le Royaume-Uni, l'Europe occidentale, les États-Unis et le Canada. Par cette entente, le Québec et l'Ontario sont convenus d'accorder priorité aux actions communes auprès de l'industrie touristique (agents de voyages, transporteurs et opérateurs de tours) de chacun des marchés-cibles. Pour ce faire, les parties comptent privilégier la mise au point et le développement de voyages à forfait conjoints qui, tout en répondant aux besoins spécifiques des clientèles-cibles, permettraient un étalement saisonnier et une meilleure répartition régionale des revenus touristiques de chaque province. Une somme de 4 000 000 \$ sera ainsi investie par les deux partenaires d'ici mars 1982.
- Élaboration d'un projet qui ferait de Montréal la porte d'entrée en Amérique du Nord. Ce projet permettrait de détourner vers Montréal une partie du réservoir potentiel que représentent les touristes à destination de Toronto, New-York, Chicago et l'ouest des États-Unis.
- Mise sur pied d'un fichier d'information en vue de la sollicitation: 80% des organismes invités pour une tournée de familiarisation ont décidé de tenir leurs congrès et voyages de récompense au Québec.
- Sollicitation de 5 000 clients potentiels grâce à deux publications: le «Manuel des voyages récompense» (Incentive Travel Manual) et le «Guide des facilités de congrès au Québec».

- Familiarisation avec le produit touristique québécois de quelque 725 personnes susceptibles d'amener leurs groupes ou associations au Québec.
- Tenue de quatre séminaires d'information dans les villes de Houston, Dallas et Washington.
- Participation à deux expositions, soit l'«American Society of Association Executives» et l'«Incentive Travel Show» à Chicago.
- Support technique essentiel aux Centres de congrès de Québec et de Montréal.
- Accent sur le service après vente en assistant les organisateurs de congrès et de voyages-récompense dans leurs campagnes de promotion afin d'augmenter le nombre de participants à leurs assises.
- Prises de mesures visant à inciter les associations, qui doivent tenir obligatoirement leurs réunions de temps à autre ailleurs qu'aux États-Unis, à venir au Québec. Un accent a été également mis sur le marché des congrès internationaux en Europe.
- Campagne très poussée de sollicitation qui a placé le Québec en tête des provinces canadiennes comme destination pour les voyages de motivation et de récompense.



Au Québec, de nombreuses villes présentent des images où le passé et le présent se côtoient; c'est sans doute ce chevauchement d'une époque sur l'autre qui charme tant les touristes. (Service des relations publiques, ville de Montréal.)

Élément 02 — Support publicitaire

Cet élément correspond aux activités du Service de la publicité.

Objectif

- Fournir à la Direction du marketing les outils de promotion nécessaires à la réalisation de sa mission.

Réalisations

Au Québec

- Campagne de publicité «Prenez l'tour du Québec» dans les media écrits et radiophoniques.
- Production de la brochure «Prenez l'tour du Québec» invitant les Québécois à entreprendre des circuits de vacances dans les régions touristiques.
- Participation au Salon de la femme, au Salon international du voyage, au Salon du ski et au Salon mondial du tourisme.

Aux États-Unis

- Campagne de publicité printemps-été dans les magazines, sous les thèmes «Québec a whole different world next door» et «If you think this is Europe, you're thinking 3 000 miles too far».
- Campagne de publicité hiver sous le thème «Have we got a winter for you» dans les magazines spécialisés.
- Participation à différentes expositions de ski à Boston, New-York, Chicago, Détroit et Cleveland.
- Diffusion de publi-reportages touristiques aux media.
- Participation au défilé du «Tournoi des Roses» de Passadena télédiffusé par les grandes chaînes de télévision américaine.
- Collaboration à des émissions de télévision dont la série «Challenge of the Sexes» portant sur les sports d'hiver au Québec et diffusées sur l'ensemble du réseau américain CBS.

Au Canada

- Diverses campagnes publicitaires, dont la campagne «Sur la Route des Pionniers».
- Participation au «Canadian National Exhibition» de Toronto et au «Ski World Show» afin de promouvoir les produits touristiques d'été et d'hiver.

En Europe

- Production de la publication «Vive le Québec».

Élément 03 — Accueil et renseignements touristiques

Cet élément correspond aux activités du Service de l'accueil et des renseignements touristiques.

Objectif

- Assister la clientèle touristique dans ses besoins de renseignements sur le Québec comme destination touristique et l'orienter en fonction des priorités de la Direction du marketing.

Réalisations

- Accueil et diffusion de renseignements touristiques dans les maisons du tourisme, les kiosques et les comptoirs de Tourisme Québec (923 934 visiteurs, soit une augmentation d'environ 8% par rapport à 1977).
- Diffusion de renseignements touristiques auprès de la clientèle par correspondance et par téléphone (133 630 demandes, soit une augmentation de 9% par rapport à 1977).
- Maintien de relations confiantes avec les représentants de la presse touristique et les visiteurs de marque (412 visiteurs, soit une augmentation de 22% par rapport à l'exercice précédent) en vue d'obtenir de la publicité gratuite.
- Distribution de matériel de promotion et de documentation aux intervenants de l'industrie touristique (4 134 352 publications touristiques ont été distribuées en 1978).

- Mise en route d'une informathèque, c'est-à-dire d'une banque de données sur le produit touristique québécois, permettant l'accès instantané à l'information. Elle sert également à alimenter la production d'une encyclopédie touristique et de toute une série de publications spécialisées décrivant les services touristiques, les installations et les équipements, les attraits spécifiques et les moyens d'accès aux produits offerts.
- Mise en route d'une centrale téléphonique afin de mieux répondre aux demandes de renseignements. La future centrale téléphonique pourra accepter les appels des quatre coins du globe et est un maillon essentiel pour assurer la qualité et l'efficacité des efforts promotionnels.
- Identification du produit touristique régional en consultation avec huit associations touristiques régionales. Ce produit se compose de circuits, séjours, visites et autres activités. Il est l'objet d'une promotion particulière qui comprend un dépliant régional, un carnet de bons de rabais sur des prestations touristiques (hébergement, restauration, visites, excursions et services divers), plus un cadeau régional. Le tout est présenté dans un contenant utile et agréable.



La campagne de promotion «Prenez l'tour du Québec» a incité de nombreux Québécois à voyager à travers la province.

PROGRAMME 03 — DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Ce programme correspond aux activités de la Direction du développement touristique qui comprend:

- le Service des programmes de développement touristique;
- le Service de l'hôtellerie;
- le Service des agents de voyages.

Élément 01 — Développement de l'offre

Cet élément correspond aux activités du Service des programmes de développement touristique.

Objectifs

Les objectifs sont essentiellement orientés vers l'offre touristique.

- Réduire les coûts, tout en optimisant l'utilisation des services existants.
- Susciter la concertation entre les intervenants.
- Développer l'originalité du produit, rationaliser sa localisation et diversifier l'offre touristique.
- Améliorer la qualité des services.

Réalisations

- Conception d'un programme de crédit touristique qui s'adressera à toutes les entreprises qui ont pour fonction de fournir des prestations touristiques faisant l'objet d'une consommation sur le territoire national.
- Élaboration d'une stratégie pour le développement du produit touristique québécois. Cette stratégie consiste à faire reposer l'aménagement de l'espace québécois sur les points forts qui visent à attirer et à fixer la clientèle dans des zones précises de développement.
- Élaboration d'un projet de parc thématique au Québec. Ce projet comporte trois parties: une analyse économique, un projet de complexe thématique quatre saisons d'un concept nouveau et intitulé «Aux Sources de la Nouvelle-France», et un document sur les investisseurs potentiels.

- Préparation de plusieurs documents de travail portant notamment sur des programmes d'incitation à l'investissement, les villages-vacances, le ski alpin, la restauration rapide et l'accueil.
- Participation à l'élaboration d'un document analytique global portant sur tous les aspects pertinents à l'organisation des jeux de casino au Québec (réf.: Loto-Québec). Les aspects touristiques et économiques de l'exploitation de casino ont été plus particulièrement analysés.
- Rédaction de textes pour les brochures d'information suivantes:
 - Prenez l'tour du Québec;
 - Brochure régionale Baie James/Nouveau-Québec.
- Représentation de la région Baie James/Nouveau-Québec à certaines manifestations telles: la Maison du Québec à Montréal, le Festival des neiges de Sapporo au Japon, le Salon du camping à Montréal, le Salon de la femme à Québec, le Congrès des éducateurs du Canada à Québec.
- Mise en marché de voyages à forfait dans la région de la Baie James.
- Inventaire partiel du potentiel touristique de la région de l'Ungava.

Élément 02 — Agrément et surveillance des Services touristiques

Cet élément correspond aux activités du Service de l'hôtellerie et du Service des agents de voyages.

Objectif (Service de l'hôtellerie)

- Assurer le confort et la sécurité des clients en garantissant l'agrément et la surveillance des établissements hôteliers.

Au cours de l'exercice financier 1978-1979, on dénombrait au Québec 12 800 établissements de restauration, 2 790 établissements d'hébergement et 894 terrains de camping.

Réalisations

- Visite au moins une fois de tous les établissements; les lieux non conformes ont été visités plus d'une fois.
- Cueillette et diffusion de tous les renseignements obtenus lors des visites des établissements.
- Implication du service au niveau de la promotion touristique, en travaillant à des projets spécifiques.
- Participation à des expositions d'hôtellerie et de restauration.

Objectif (Service des agents de voyages)

- Assurer la protection des citoyens qui transigent avec les agents de voyages du Québec.

Réalisations

- Analyse de 60 nouvelles demandes de permis et de 640 demandes de renouvellement d'agences de voyages.
- 200 vérifications sur place de l'observance de la Loi et de ses règlements.
- Réponses aux plaintes et aux demandes d'information.
- Préparation de 100 rapports d'infractions et de 40 mises en demeure.
- Nomination de fiduciaires dans neuf cas différents pour exploitation sans permis, fermeture ou faillite.
- Gestion des fonds de cautionnement individuels et collectifs des agents de voyages.



Les Éboulements.

PROGRAMME 04 — FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce programme correspond aux activités de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), qui comprend:

- le Service administratif;
- les Services pédagogiques;
- les Services aux étudiants;
- l'Hôtel de l'Institut.

Élément 00 — Formation professionnelle

Objectif

- Former un personnel compétent en tourisme, en hébergement et en restauration et perfectionner le personnel déjà sur le marché du travail.

Réalisations

- L'Institut dispense:
 - le jour et le soir, un programme d'études aux niveaux secondaire et collégial;
 - dans le cadre de l'éducation aux adultes, quatre programmes de cours (recyclage, perfectionnement, cours itinérants et séminaires).
- Il assume la responsabilité pédagogique des cliniques d'initiation au tourisme et à l'accueil, administrées par la Chambre de commerce de la province de Québec, ainsi que des cours de formation pour les préposés à l'accueil et aux renseignements touristiques.
- En collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, l'Institut assure, conformément à sa mission de formation dans le domaine hôtelier, l'assistance technique et la formation dans plusieurs pays en voie de développement.

Cours

L'Institut dispense l'enseignement suivant:

Niveau secondaire

Trois programmes de cours terminaux, d'une durée de deux ans, dans les disciplines suivantes:

- cuisine professionnelle,
- pâtisserie-boulangerie,
- service de restaurant.

Un cours complémentaire en pâtisserie-boulangerie est offert à la suite du programme de cuisine professionnelle; et, inversement, un cours complémentaire en cuisine professionnelle est offert aux étudiants inscrits en pâtisserie-boulangerie.

Chaque programme comporte 36 heures par semaine d'études théoriques et pratiques, de même qu'un stage professionnel pendant la période estivale. Le ministère de l'Éducation décerne un diplôme de fin d'études dans l'option suivie.

Niveau collégial

Le programme d'enseignement au niveau collégial s'adresse aux étudiants qui détiennent un certificat d'études secondaires.

Ce programme est offert dans les disciplines suivantes:

- techniques hôtelières,
- techniques de gestion des services alimentaires,
- techniques de tourisme.

D'une durée de trois ans, à raison de 45 heures par semaine de cours théoriques et pratiques, les deux premières options comportent trois stages de formation pratique dans l'industrie, tandis que l'option «Techniques de tourisme» n'en comporte que deux; le troisième stage est alors remplacé par un projet pratique de fin d'études qui favorise l'application des connaissances et le contact direct avec le monde de l'industrie touristique et qui participe au développement du tourisme réceptif.

Sanctionné par le ministère de l'Éducation, ce programme est couronné d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Éducation des adultes

L'Institut offre quatre programmes:

Recyclage (à plein temps)

Ce programme, subventionné par le Centre de main-d'œuvre du Canada et d'une durée de 10 à 50 semaines, comprend les domaines suivants:

- administration d'hôtel et de restaurant,
- initiation à l'administration du tourisme,
- cuisine professionnelle,
- service de restaurant,
- service de bar,
- service de bar et de restaurant,
- pâtisserie-boulangerie.

Perfectionnement (à temps partiel)

Ce programme englobe quatre disciplines:

- cuisine professionnelle,
- service de restaurant,
- service de bar,
- pâtisserie-boulangerie.

Cours itinérants

Dispensés dans toutes les régions du Québec par une équipe de professeurs itinérants, ces cours portent sur le:

- service de bar et de restaurant.

Séminaires d'administration hôtelière

Présentés à l'Hôtel de l'Institut, les séminaires portent sur divers aspects de l'administration:

- formation générale en organisation et administration hôtelière,
- gestion de cuisine,
- gestion du personnel,
- gestion des approvisionnements,
- perfectionnement en cuisine d'hôtel et de restaurant,
- marketing hôtelier,
- législation et droit hôtelier,
- système comptable et financement de l'entreprise,
- développement des ressources humaines,
- caisses enregistreuses: plan administratif,
- caisses enregistreuses: plan opérationnel,
- caisses enregistreuses: plan informatique.

Structures et ressources pédagogiques

Pour soutenir ces programmes de formation professionnelle, consolidés et adaptés d'année en année afin de répondre adéquatement aux besoins des étudiants ainsi qu'aux exigences du marché du travail, l'ITHQ est doté de structures et de ressources pédagogiques exceptionnelles:

- 23 laboratoires ultra-modernes (cuisines pédagogiques, cuisine de régime, chimie culinaire, bars, oenologie, microbiologie, laboratoire de langues, etc.),
- un centre de ressources didactiques,
- une bibliothèque spécialisée,
- un centre pédagogique,
- un hôtel d'application connu sous le nom d'«Hôtel de l'Institut».

Hôtel de l'Institut

Cet établissement, ouvert au public, est un hôtel-école où les étudiants effectuent des stages de formation professionnelle avant d'entreprendre leur carrière.

L'Hôtel comprend 40 chambres et 2 suites et offre les services de restaurant, de bar-salon, ainsi que des salles de banquets et de réunions.

Réalisations

- 3 826 étudiants ont reçu un enseignement professionnel en 1978-1979.
- Tous les étudiants réguliers ont effectué un stage durant l'été, en conformité avec les objectifs généraux relatifs aux stages.
- L'Hôtel de l'Institut, qui a maintenu un taux d'occupation de ses chambres de 83,6%, a accueilli dans ses services les 345 étudiants inscrits en cuisine professionnelle et en service de restaurant, plus 30 étudiants du niveau collégial comme stagiaires en administration.
- Le Service de placement a reçu 805 offres d'emploi à plein temps et 1 492 à temps partiel. Tous les diplômés de juin 1978, au nombre de 260, ont été placés.
- Pour célébrer son dixième anniversaire, l'Institut a organisé un colloque d'une durée d'une semaine. Ont participé à ce colloque: des membres du personnel de l'Institut, des représentants des industries touristique, hôtelière et de la restauration, des organismes gouvernementaux et du secteur de l'éducation.

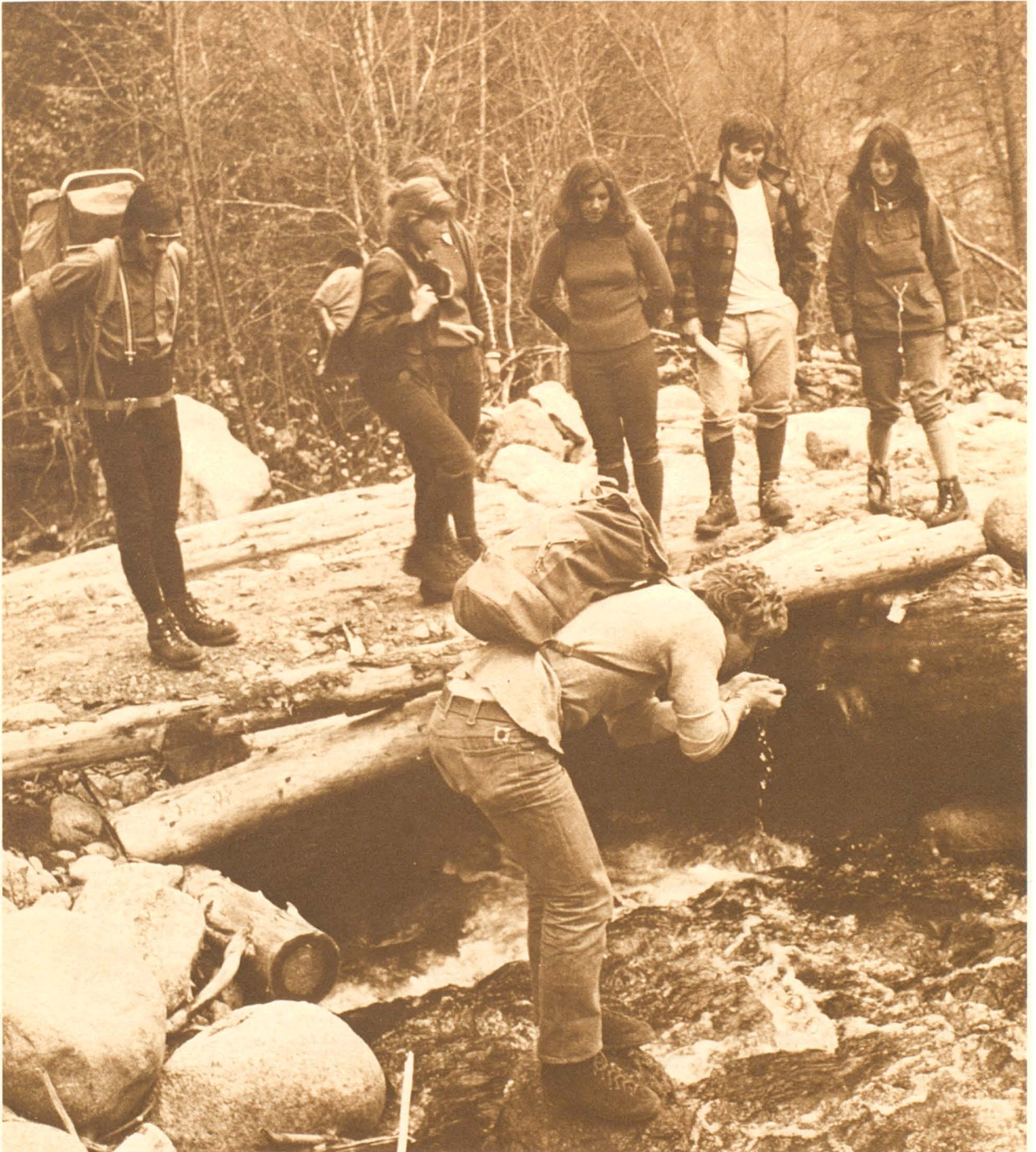
L'Institut a en outre entrepris, à travers le Québec, la cueillette de recettes typiquement québécoises. Il a ainsi recueilli plus de 25 000 recettes dont une partie a déjà été classée et expérimentée. Ces recettes doivent par la suite être publiées de façon à les rendre accessibles tant aux particuliers qu'aux praticiens de l'art culinaire.

À la suite de la Conférence socio-économique sur le tourisme tenue à Sherbrooke à l'automne 1978, l'Institut a élaboré un projet de restauration rapide, en tenant compte des habitudes alimentaires des Québécois, des spécificités du répertoire culinaire et des exigences d'une saine alimentation telles que définies par le gouvernement québécois dans sa politique en matière de nutrition.

L'Institut a également oeuvré dans les domaines suivants:

- administration du restaurant de la Maison du Québec à Terre des Hommes, où 63 400 repas mettant en valeur des spécialités culinaires québécoises ont été servis et où près de 50 démonstrations culinaires ont été faites devant plus de 10 000 personnes;
 - poursuite, dans le secteur de l'Éducation aux adultes, d'un programme d'enseignement varié et conforme aux besoins des organismes ou des établissements qui font appel aux services de l'ITHQ;
 - mise sur pied, dans le même secteur, d'un nouveau cours (de niveau collégial) d'initiation à l'administration du tourisme et d'un séminaire sur les caisses enregistreuses pour les propriétaires d'hôtel ou de restaurants (PME);
 - organisation d'un concours de création de recettes québécoises pour les étudiants en cuisine professionnelle, en service de restaurant et en pâtisserie-boulangerie;
 - participation aux conférences du Comité consultatif national sur l'hébergement et la restauration;
 - participation, avec démonstrations, à différents salons, dont le Salon de la femme, le Grand salon culinaire, le Salon des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, le Salon de l'homme, le Salon de l'agriculture;
 - expérimentation de mets à base de loup-marin;
 - continuation du programme relatif aux objectifs pédagogiques, aux plans de cours et aux guides méthodologiques pour toutes les matières enseignées à l'Institut;
 - diffusion d'informations sur l'Institut dans le milieu étudiant par des visites dans les collèges et les polyvalentes, par la publication de brochures ou par l'accueil de groupes (étudiants, professeurs, conseillers pédagogiques, etc.) à l'Institut même;
 - production de 14 346 documents pédagogiques par le Centre des ressources didactiques. (À cette fin, le Centre a effectué 3 420 prêts d'appareils audio-visuels.);
 - participation à plusieurs émissions radiophoniques et télévisées.
- Enfin, l'Institut poursuit son programme d'aide technique dans le cadre du projet Hôtellerie Côte-d'Ivoire et participe à la réorganisation de l'École hôtelière de Port-au-Prince, en Haïti. Ces projets sont réalisés en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales.

SECTEUR LOISIRS ET RÉCRÉATION DE PLEIN AIR



Randonnée pédestre dans la vallée de la Jacques-Cartier.

Secteur loisirs et récréation de plein air

PROGRAMME 05 — IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS DE TOURISME, DE LOISIRS ET DE SERVICES

Élément 00 — Implantation des équipements

Cet élément regroupe les activités de la Direction générale de l'équipement.

Cette Direction comprend:

- la Direction des plans d'équipement;
- la Direction des services techniques.

Objectifs

- Poursuivre le processus d'acquisition de terrains afin de créer de nouveaux parcs.
- Assurer la mise en place des équipements de loisirs à caractère tant touristique que de récréation régionale.

Réalisations

- Acquisition de terrains en vue de la création des parcs du Bic, de Percé, de Frontenac, de Petite-Rivière-Saint-François, des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno.
- Acquisition de terrains pour l'agrandissement des parcs du Mont-Orford et du Mont-Tremblant en vertu des plans antérieurs à l'adoption de la Loi 19.

La participation du ministère à l'Opération de solidarité économique (OSE) a permis:

- la consolidation des équipements de loisirs et de services sur les territoires qui relèvent de sa responsabilité;
- le versement de subventions, de plus de 3 500 000 \$, à 51 organismes, parapublics pour la plupart, afin de mettre en place des équipements de loisirs à caractère tant touristique que de récréation régionale;

- l'octroi de subventions totalisant 700 000 \$ à 52 organismes chargés de la gestion des zones d'exploitation contrôlée (ZEC), afin d'assurer la mise en place de réseaux de signalisation et l'amélioration de l'accessibilité aux ressources fauniques.

Les crédits réguliers en immobilisation ont permis de réaliser, entre autres, les projets suivants:

Manoirs Richelieu et Montmorency
poursuite de la rénovation.

Parc du Mont-Sainte-Anne

fin de la mise en place des équipements essentiels à la tenue des championnats internationaux de ski nordique junior.

Parc des Laurentides

reconstruction de l'atelier de menuiserie du Vieux-Moulin.

Parc Paul-Sauvé

mise en place d'un système de disposition des eaux usées et construction d'un centre d'accueil et d'interprétation.

Île d'Anticosti

construction d'un dépôt pétrolier.

Des crédits de 2 600 000 \$ provenant de l'Entente auxiliaire sur le développement touristique ont permis d'amorcer les travaux suivants:

Parc des Chutes-Shawinigan

aménagement d'un stationnement, d'un chemin d'accès et d'un enclos à chevreuil.

Îles-de-Boucherville

plantation d'arbres et aménagement d'une route d'accès.

Camping Ville-Marie

plantation d'arbres.

Rapides de Lachine

acquisitions de terrains (subvention à la municipalité de Ville de La Salle).

Parc Dollard-des-Ormeaux

acquisitions de terrains.

Parc Frontenac

poursuite des travaux d'aménagement (route d'accès et stationnement).

Enfin, des crédits de 2 048 000 \$ transférés du Fonds de développement régional (FDR) ont permis au ministère d'amorcer les aménagements prévus dans le cadre du programme de CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU COULOIR FLUVIAL, ainsi que les projets suivants:

Parc Yamaska

construction d'une route, de stationnements et d'un centre administratif.

Réserve d'Aiguebelle

poursuite de l'aménagement (terrain de camping, routes et centre d'accueil).

Rivière Manicouagan

construction d'une halte routière et d'un terrain de pique-nique.

PROGRAMME 06 — EXPLOITATION D'UN RÉSEAU DE PARCS, RÉSERVES ET ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS

Élément 01 — Parcs et réserves

Cet élément regroupe les activités de la Direction générale des parcs et du plein air ainsi que les Services régionaux des parcs et du plein air.



Pêche au lac Malbaie dans le parc des Laurentides.

Objectifs

- Préserver des parties importantes du territoire québécois et les richesses naturelles qui s'y trouvent, à des fins exclusives de conservation, récréation, éducation par la création et la gestion de parcs.
- Préserver la faune et le milieu naturel par la création et la gestion de réserves poursuivant prioritairement ces objectifs.
- Favoriser le développement et la pratique des activités de plein air sur l'ensemble du territoire québécois.

Réalisations

L'année 1978-1979 s'est déroulée sous le signe de la consolidation de l'organisation en place, tant à l'égard des activités offertes que de la gestion en général, et a amené une réflexion sur les concepts et orientations sectoriels.

De plus, il y a eu:

- l'amorce de la mise en application de la Loi sur les parcs par l'étude de quatre parcs existants et par la tenue d'audiences publiques relativement à deux d'entre eux, soit le parc de la Gaspésie et celui du Mont-Orford.

Direction des parcs

La Direction des parcs comprend:

- le Service de la normalisation;
- le Service des réservations et des renseignements.

Objectifs

- Préserver, pour les générations présentes et futures, à l'intérieur des parcs, des parties importantes du territoire québécois ainsi que les ressources naturelles qui s'y trouvent.
- Développer dans les parcs et réserves la pratique d'activités récréatives en mettant à la disposition de la population québécoise et des visiteurs, pour des fins tant éducatives, récréatives que touristiques, les équipements et aménagements requis en tenant compte des contraintes de conservation qui y sont associées.
- Participer au développement du tourisme en mettant à la disposition des usagers certains équipements et services.

Réalisations

Ce fut la première année de l'implantation de la Loi sur les parcs. Le processus de reconnaissance des parcs fut donc entrepris et des audiences publiques ont été tenues pour le parc de la Gaspésie et celui du Mont-Orford.

Au cours de ces audiences, toutes les personnes ou groupes intéressés ont pu faire valoir leur point de vue et faire part au MTCP de leur accord ou désaccord avec les projets proposés.

De plus, la Direction des parcs a procédé à:

- l'extension du système de réservation à l'ensemble des chalets dans les parcs et réserves;
- l'organisation d'un nouveau tirage au sort, soit celui de la chasse au chevreuil à l'île d'Anticosti;
- l'élaboration de trois dossiers de normalisation et la concrétisation de l'un d'entre eux, celui relatif à la sécurité des usagers. La possession de la veste ou du coussin de sauvetage a été rendue obligatoire dans les réserves fauniques.

Direction du plein air

La Direction du plein air comprend:

- le Service de l'aménagement;
- le Service du développement.

C'est au cours de l'exercice financier 1978-1979 que la Direction du plein air prenait place au ministère; la création de cette Direction avait été prévue lors des modifications administratives de l'année précédente.

Objectif

- Favoriser le développement du plein air et la pratique des activités qui y sont inhérentes dans les parcs et réserves, ainsi que sur les terres publiques du Québec.

Réalisations

La Direction a au cours de sa première année d'existence cherché à développer le plein air et à offrir à la clientèle les meilleurs services possibles. Son action a consisté en:

- l'élaboration d'une philosophie, des politiques et des orientations relatives au développement du plein air au Québec;

- la participation à l'aménagement récréatif du territoire à partir des schémas régionaux de développement;
- la participation à la promotion de l'éducation en matière de conservation et également à la promotion de la récréation de plein air au Québec;
- la conception d'esquisses de programmes de développement de plein air pour les régions du Québec.

Dans l'élément 01, il faut mentionner qu'il y a eu sous la responsabilité des Services régionaux des parcs et du plein air:

- l'exploitation d'un réseau de parcs, réserves, terrains de camping, rivières à saumon, ou d'équipements à vocation touristique;
- la consolidation des aménagements du parc des Chutes (Trois-Rivières), de la réserve Frontenac (Cantons de l'Est) et de certains parcs de la région de Montréal;
- le réaménagement du réseau de ski de randonnée du parc du Mont-Orford;
- le début de certains travaux d'aménagement dans la réserve de la Yamaska;
- l'ouverture de la réserve d'Aiguebelle dans la région du Nord-Ouest;
- l'abolition de certaines réserves de chasse et de pêche (Causapscal, Chicoutimi, Haute-Mauricie, Pontiac, Labrieville et Forestville);
- l'exploitation de l'île d'Anticosti;
- l'exploitation du Mont-Sainte-Anne.

L'exploitation de l'île d'Anticosti

Réserve de chasse et de pêche, l'île d'Anticosti s'étend sur 222 km et sa largeur maximale atteint 56 km. Située dans le golfe Saint-Laurent, cette île possède plusieurs rivières à saumon dont cinq sont exploitées par le MTCP. Il importe de mentionner l'abondance de truites de mer en saison, de même que la présence d'une faune marine des plus recherchées. On y pratique également la chasse au petit gibier et au chevreuil. Une dizaine de pavillons hébergent les pêcheurs et les chasseurs, dans lesquels sont offerts divers services tels que canots, chaloupes, guides, etc.

Le ministère entretient et administre le village de Port-Menier et tout ce qui s'y rattache: le port de mer, l'aéroport, le garage, le magasin général, la station électrique, l'auberge, etc. Il collabore aussi

au maintien d'un dispensaire, d'une école, d'une église, d'une Caisse populaire, d'un bureau de poste et d'un centre de loisirs. Environ 300 personnes y habitent et travaillent pour assurer les services essentiels de l'île. Le ministère voit aussi à l'entretien des bâtiments et du réseau routier.

Les immobilisations depuis l'acquisition de l'île ont été concentrées plus spécifiquement sur les infrastructures et les habitations du village de Port-Menier. Au cours de la dernière année, l'on a parachevé la rénovation du système électrique. Le réseau routier et les services essentiels ont été améliorés, particulièrement l'approvisionnement, tant en hydrocarbures qu'en produits de consommation divers.

De même cette année, la rénovation en électricité, plomberie, chauffage, menuiserie a été complétée dans environ 60 logements. Un bâtiment du temps de Menier (entrepôt) a été aménagé pour regrouper les «commerces» de Port-Menier, tels magasin de linge, tabagie, Caisse populaire, bureau de poste, centre d'artisanat, etc.

L'achat de maisons mobiles assure actuellement le logement temporaire nécessaire au surplus de main-d'oeuvre permanente tant de l'extérieur que de la population domiciliée à Port-Menier.

Ces améliorations font partie d'un programme à plus ou moins long terme visant à consolider les infrastructures existantes et à favoriser, dans un proche avenir, une plus grande accessibilité à l'île.

L'exploitation du parc du Mont-Sainte-Anne

Depuis sa création, le parc du Mont-Sainte-Anne s'est surtout fait connaître par l'exploitation de son centre de ski. Il y a plus de dix ans, des sommes totalisant 24 741 000 \$ ont été investies de telle sorte que ce centre récréatif de plein air fonctionne maintenant sur une base annuelle.

Ce parc est devenu un attrait touristique de première importance et contribue largement à l'essor de l'industrie touristique dans la région de Québec. Durant l'année 1978-1979, la qualité d'opération tant au niveau du ski alpin que du ski nordique a été maintenue et les services relatifs aux autres activités améliorés.

Quant aux travaux d'immobilisation qui ont été effectués au cours de l'année, il faut noter le tremplin de 70 mètres, les installations au plateau de départ du centre de ski de fond, l'aménagement de la piste numéro 6 ainsi que quelques aménagements sur le terrain de golf.

En 1978-1979, le parc a été l'hôte des championnats mondiaux juniors qui ont remporté un vif succès. En plus de cette compétition internationale, le Mont-Sainte-Anne a contribué à promouvoir le ski sous toutes ses formes en acceptant de tenir plusieurs compétitions d'ordre provincial et national.

Par ailleurs, l'École de ski a continué à donner des cours de perfectionnement aux adultes de même que des cours de «Jardinière des neiges» aux très jeunes de 6 à 10 ans.

Les handicapés ont eu la possibilité de faire leurs exercices et de tenir leurs compétitions au Mont-Sainte-Anne.

Le parc a connu une augmentation appréciable dans le nombre de tournois de golf et il a été l'hôte de plusieurs réceptions qui ont eu lieu à la cafétéria.

Liste des parcs, réserves et équipements du MTCP

Région 01

Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Camping Saint-Alexandre

Camping Trois-Pistoles

Bic

Réserve Duchénier

Réserve Rimouski

Jardin Métis

Camping Matane

Camping Amqui

Réserve Matane

Réserve Cap-Chat

Réserve Dunière

Miguasha

Camping Carleton

Parc de la Gaspésie

Réserve Baldwin

Camping Mont-Saint-Pierre

Réserve des Chic-Chocs

Fauvel

Réserve Port-Daniel

Réserve Baillargeon

Auberge Fort-Prével

Camping Percé

Île Bonaventure

Camping Gros-Cap

Camping Grande-Entrée

Réserve Rivière-Matane

Réserve Rivière-Patapédia

Réserve Rivière-Matapédia

Réserve Rivière-Ristigouche

Réserve Rivière-du-Cap-Chat

Réserve Rivière-Sainte-Anne

Réserve Rivière-Petite-Cascapédia

Réserve Rivière-Port-Daniel

Réserve Rivière-Darmouth

Réserve Rivière-Saint-Jean

Réserve Rivière-York



Chasse au petit gibier dans la réserve Rimouski.

Région 02**Saguenay/Lac Saint-Jean**

Réserve Assinica
Réserve Chibougamau
Réserve Mistassini
Val-Jalbert
Camping Kénogami

Région 03**Québec**

Réserve Portneuf
Camping Stoneham
Aquarium de Québec
Jardin zoologique de Québec
Parc des Laurentides
Chute Montmorency
Camping Vincennes
Camping Saint-Jean, île d'Orléans
Camping Montmagny
Manoir Richelieu
Camping Saint-Camille
Réserve Rivière-Petit-Saguenay
Marina Tadoussac

Région 04**Trois-Rivières**

Réserve Mastigouche
Réserve Saint-Maurice
Chute Sainte-Ursule
Camping des Voltigeurs
Presbytère Batiscan
Camping Mékinac
Chutes Shawinigan

Région 05**Cantons de l'Est**

Parc du Mont-Orford
Réserve Frontenac

Région 06**Montréal**

Réserve Sainte-Véronique
Parc du Mont-Tremblant
Camping Coteau-Landing
Paul-Sauvé
Réserve Joliette
Camping Pointe-des-Cascades
Chute Rawdon
Camping Côte-Sainte-Catherine
Îles-de-Boucherville
Mont-Saint-Bruno
Camping Sorel
Yamaska
Marina Sorel

Région 07**Outaouais**

Réserve La Vérendrye
Réserve Papineau-Labelle
Réserve Plaisance
Camping Carillon

Région 08**Nord-Ouest**

Camping Témiscamingue
Réserve d'Aiguebelle
Réserve Kipawa
Camping Senneterre

Région 09**Côte-Nord**

Réserve Port-Cartier — Sept-Îles
Camping Moisie
Réserve Rivière-Laval
Réserve Rivière-de-la-Trinité
Réserve Petite-Rivière-de-la-Trinité
Réserve Rivière-Moisie

Région 10**Île d'Anticosti**

Réserve Anticosti

Région 11**Mont-Sainte-Anne**

Mont-Sainte-Anne

Élément 02 — Établissements touristiques

Cet élément regroupe les activités de la Direction des établissements hôteliers, de l'Aquarium et du Jardin zoologique de Québec.

Direction des établissements hôteliers

La Direction des établissements hôteliers comprend:

- le Service de l'administration;
- le Service des opérations hôtelières;
- le Service de la programmation hôtelière.

Objectif

- Mettre à la disposition des usagers des parcs et réserves et du public en général des services de restauration et des commodités d'hébergement permettant d'apprécier l'hospitalité et la cuisine québécoise dans une ambiance naturelle.

Réalisations

La Direction offre l'animation, la récréation aux usagers des auberges, en plus de l'hébergement et de la restauration. Parmi ses nombreuses réalisations, il est à noter:

- la location de 20 000 chambres et appartements et l'accueil de 53 000 personnes, soit une augmentation de 9% sur la fréquentation de 1977-1978; de plus, 406 000 repas et lunchs ont été servis aux usagers, soit une augmentation de près de 35 000 repas;
- l'amélioration des chambres et appartements, plus particulièrement dans le parc des Laurentides, et l'ajout d'une dizaine de chambres au Manoir Montmorency;
- la consolidation de la structure fonctionnelle de chacun des établissements et la répartition optimale des effectifs;
- les visites d'inspection et l'élaboration des normes de service à établir dans les établissements de restauration et de dépannage des parcs et réserves;
- l'organisation de cours de formation professionnelle en hôtellerie au Gîte du Mont-Albert et à l'auberge Fort-Prével en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) (disciplines offertes: cuisine, pâtisserie, service de bar et de table).

Liste des différentes auberges

- Auberge Le Domaine, dans la réserve La Vérendrye
- Auberge Aigremont, dans la réserve Chibougamau
- Auberge Le Gîte du Berger, dans le parc des Laurentides
- Auberge L'Étape, dans le parc des Laurentides
- Auberge Le Relais, dans le parc des Laurentides
- Pavillon du Lac-à-L'Épaule, dans le parc des Laurentides
- Pavillon du Lac-des-Neiges, dans le parc des Laurentides
- Manoir Montmorency, dans le parc Montmorency
- Auberge Le Gîte du Mont-Albert, dans le parc de la Gaspésie
- Auberge Fort-Prével, dans le parc Fort-Prével.

L'Aquarium de Québec

Au cours de l'année, l'Aquarium de Québec a intensifié l'aspect éducatif des visites et ce, en grande partie grâce à une plus vaste utilisation du Naturarium. Inauguré en 1976 et équipé d'instruments scientifiques de base, le Naturarium attire de plus en plus d'étudiants et d'adultes qui veulent se familiariser avec le monde microscopique et mystérieux des eaux. À l'instar des années passées, l'Aquarium a participé à des expositions régionales à caractère éducatif dans un but de propagande et d'animation populaire. Augmentant graduellement ses précieuses collections de spécimens de toutes sortes, l'Aquarium continue d'attirer des milliers de visiteurs, tant québécois qu'étrangers.

Le Jardin zoologique de Québec

- Le dernier exercice financier s'est avéré, pour le Jardin zoologique de Québec, une année de consolidation de l'équipement. Il convient de souligner certains travaux effectués dans le cadre de l'Opération solidarité économique (OSE), tels:
 - l'amélioration de l'équipement;
 - la poursuite de la construction du nouvel «exhibit» des canidés;
 - l'aménagement paysagé du secteur du nouveau bâtiment de service, inauguré en 1977.
- De nouvelles initiatives mises de l'avant au cours de l'année se sont traduites par une fréquentation record du nombre de visiteurs. Parmi ces initiatives, il est à signaler notamment:
 - la création d'une mascotte pour le Jardin, via une identification visuelle empruntant la forme d'un harfang des neiges stylisé;
 - la production, en collaboration avec la Direction des communications, d'un film documentaire en couleurs d'une durée de 12 minutes intitulé «Le Jardin en fête»;
 - des cours de dessin animalier pour 60 jeunes âgés de 12 à 18 ans: 10 professeurs du Musée ont initié les jeunes aux rudiments de l'art animalier, alors que le biologiste du Jardin s'est chargé de l'information biologique des animaux modèles.
- Le nombre total d'animaux a été réduit afin d'améliorer, d'une part, la qualité des troupeaux d'herbivores et, d'autre part, afin de limiter au minimum l'inventaire d'oiseaux en période de construction de nouveaux quartiers d'hiver.

PROGRAMME 07 — GESTION INTERNE ET SOUTIEN

PROGRAMME 07 — GESTION INTERNE ET SOUTIEN

Élément 01 — Direction

Fournir aux différents programmes du ministère les services de coordination et de supervision essentiels à la bonne marche des activités. On y retrouve le Cabinet du ministre, le Cabinet des sous-ministres, les Conseils de la faune et du tourisme et le Service de recherches et enquêtes administratives.

Objectifs

- Planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

Réalisations

Le ministère a entrepris la réforme de sa structure administrative avec l'assistance du Bureau de consultation en organisation du ministère de la Fonction publique. La première phase de cette mise à jour organisationnelle avait pour objet de définir l'ensemble des fonctions du ministère et d'en préciser l'attribution administrative. Des équipes de travail ont été créées pour l'élaboration des problématiques sectorielles et la préparation des dossiers de relation de fonctions. Cet important travail de réflexion et de rédaction a favorisé la transformation des attitudes administratives des gestionnaires et l'amélioration de la qualité du management.

Les **Conseils de la faune et du tourisme** sont deux organismes consultatifs auprès du ministre. Chacun d'eux est composé d'une douzaine de membres. Le **Conseil de la faune** a porté cette année une attention spéciale à l'éducation populaire, au trapping et à la situation des trappeurs, au dossier de l'original, à la participation des citoyens à la gestion de la faune, au dossier de l'ours noir, au problème de l'accessibilité aux rivières à saumon, aux permis d'occupation dans les zones d'exploitation contrôlée (ZEC), au dossier de la pourvoirie et aux problèmes des pourvoyeurs.

Le **Conseil du tourisme** a joué un rôle de surveillance dans la classification hôtelière. Il a présenté des avis au ministre sur les dossiers suivants: l'ordre du jour de la Conférence socio-économique sur le tourisme tenue à Sherbrooke et l'ordre de priorité des engagements gouvernementaux pris à cette occasion, la relance de l'industrie touristique, l'implantation d'un casino à Montréal, la langue du commerce et des affaires appliquée à l'affichage, la signalisation et l'édition dans le domaine du tourisme.

Service de recherches et enquêtes administratives

Objectif

- Effectuer, à l'occasion, des vérifications particulières pour répondre principalement aux diverses plaintes et réclamations portées à la connaissance des autorités du ministère.

Réalisations

- La vérification, par une recherche factuelle, de l'exactitude, de l'authenticité et de la véracité des plaintes et réclamations formulées auprès des autorités du ministère.
- Dans certains cas, des enquêtes en profondeur furent effectuées en rencontrant les plaignants et en recueillant les témoignages des parties impliquées. Cela a permis à l'autorité compétente de solutionner certains problèmes opérationnels, tout en facilitant la tâche du gestionnaire dans l'application des procédures et règlements découlant des diverses lois qui relèvent du ministère.

Élément 02 — Administration centrale

Les services de consultation et de soutien nécessaires à la bonne marche des activités du ministère découlent de cet élément. La Direction générale de l'administration en assume la responsabilité et regroupe les Directions du personnel, d'organisation et méthodes, de la gestion financière et des services auxiliaires.

Cet élément comprend en outre la Direction des communications, celle de la planification ainsi que le Service de la vérification interne et le Service juridique qui sont rattachés au cabinet du sous-ministre.

Direction du personnel

La Direction du personnel comprend:

- le Service de la dotation;
- le Service des relations de travail et de l'administration interne.

Objectifs

- Conseiller et assister les autorités, les gestionnaires et les employés en vue d'assurer le rendement optimal du personnel.
- Assurer le fonctionnement de tous les systèmes centraux de gestion du personnel et voir au respect des normes et des directives en matière de gestion.

Réalisations

En plus d'assurer ses activités régulières de dotation, de relations de travail, de perfectionnement et de soutien administratif, la Direction du personnel a eu d'autres préoccupations, dont:

- la participation aux travaux de l'Équipe de travail chargée de proposer au Comité de direction un nouveau partage des responsabilités avec les bureaux régionaux concernant la gestion des ressources humaines et un programme de mise en application de ce nouveau partage;
- la participation aux séances d'information du ministère de la Fonction publique sur la nouvelle Loi de la Fonction publique et les règlements qui en découlent;
- la participation aux travaux reliés à la négociation des conventions collectives — unités ouvriers et fonctionnaires — plus particulièrement en ce qui concerne le rachat des pensions alimentaires et la rémunération des employés à pourboires;
- la participation à certains travaux reliés à la négociation de la convention collective des professionnels;
- la participation à certains travaux préparatoires à la négociation de la convention collective des professeurs;
- l'implantation de la convention collective des agents de la paix;
- la participation au comité interministériel sur la tenue vestimentaire et l'identification visuelle des employés de l'État, ainsi que l'élaboration d'un projet de politique ministérielle sur le même sujet.

Direction d'organisation et méthodes

La Direction d'organisation et méthodes comprend:

- le Service de l'informatique;
- le Service de l'organisation et des procédés administratifs;
- la Division de l'aménagement des locaux;
- la Division des télécommunications.

Objectif

- Assister les gestionnaires du ministère dans l'atteinte de leurs objectifs principalement en ce qui concerne l'efficacité administrative, la conception, le développement et l'implantation de différents projets dans les domaines suivants:
 - les études d'organisation;
 - l'aménagement des locaux administratifs;
 - les systèmes de télécommunications;
 - les systèmes de gestion;
 - les systèmes informatiques.

Réalisations

- Exploitation courante de 14 systèmes informatiques dont celui du certificat du chasseur qui a été modifié considérablement par l'émission d'une carte plastifiée, destinée à plus de 500 000 détenteurs.
- Développement de 3 nouveaux systèmes informatiques, dont 2 sont actuellement opérationnels.
- Traitement informatique de 10 enquêtes et sondages.
- Achèvement de plusieurs projets concernant les plans d'organisation administrative, les méthodes de travail, l'analyse d'effectifs et les différentes procédures ministérielles.
- Mise à jour de toutes les procédures et politiques ministérielles et participation aux études concernant l'implantation de la structure administrative.
- Achèvement de la phase 1 du projet d'implantation d'un réseau provincial de radiocommunications.
- Réaménagement de 650 postes de travail à Place de la Capitale.
- Travaux d'agrandissement ou de relocalisation dans 25 nouveaux locaux à caractère administratif.

Direction de la gestion financière

La Direction de la gestion financière comprend:

- le Service de la programmation;
- le Service du contrôle budgétaire;
- le Service des contrats et du soutien administratif;
- la Division de l'analyse et du contrôle des revenus.

Objectifs

- Conseiller et assister les gestionnaires en matière de programmation et d'exécution budgétaire en ce qui a trait tant aux revenus qu'aux dépenses.

Réalisations

- Rédaction de la documentation relative aux prévisions détaillées de l'exercice financier 1979-1980 dans l'optique d'une gestion par objectif.
- Élaboration d'une procédure ministérielle pour les contrats de services.
- Étude réalisée conjointement avec la Direction des services auxiliaires sur les moyens à utiliser pour réduire les délais de paiement.
- Implantation de nouvelles modalités pour le suivi budgétaire et préparation de l'état périodique du budget des dépenses des unités administratives centrales.

Direction des services auxiliaires

La Direction des services auxiliaires comprend:

- le Service du matériel;
- le Service de la gestion des documents;
- le Service des permis;
- la Division de la reprographie et du transport.

Objectif

- Fournir aux différentes Directions les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de leurs mandats.

Réalisations

Les réalisations effectuées ont eu pour but d'améliorer ou de fournir les services de soutien requis pour les opérations du ministère. Ces réalisations se définissent comme suit:

- présentation aux autorités du ministère d'un dossier sur l'approvisionnement identifiant le partage des responsabilités selon la nouvelle structure administrative;

- sensibilisation des différents gestionnaires en région à l'importance de la gestion du matériel;
- expansion des services offerts par le Centre de distribution;
- réorganisation du contenu des fichiers sur l'inventaire du matériel-équipement;
- concrétisation de deux politiques ministérielles: l'une, concernant la gestion des véhicules automobiles du ministère; l'autre, la politique vestimentaire;
- élaboration d'un système d'entretien préventif des véhicules passagers qui entrera en vigueur à la fin de 1979;
- mise en place de moyens efficaces d'acquisition de biens en utilisant les commandes ouvertes du SGA et en initiant des programmes d'achat au sein du ministère;
- recherche préliminaire sur la conception d'une nomenclature uniforme des articles en inventaire afin de favoriser une saine gestion des stocks;
- poursuite de l'implantation du programme de gestion des documents au sein des directions sectorielles du ministère;
- achèvement des études relatives à l'organisation du classement au niveau régional; la région de Québec a été désignée comme région-pilote et l'implantation du classement a débuté au cours de la présente année;
- établissement du calendrier des délais de conservation pour les documents au sein de deux directions générales sectorielles;
- préparation et obtention des autorisations nécessaires à la destruction de documents périmés localisés au centre de pré-archivage et en région;
- réalisation de nombreuses activités de soutien relatives à la référence, à l'acheminement, au classement et déclassé des dossiers;
- inscription de 51 807 nouveaux chasseurs qui ont réussi à un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, établissant ainsi un nouveau record de 688 019 nouveaux chasseurs inscrits au système;
- encaissement de 450 000 demandes de certificat du chasseur et émission de 13 022 duplicata;

- les activités reliées au courrier, aux messageries, à la reprographie, à l'atelier mécanisé ainsi qu'au transport administratif ont continué d'enregistrer une augmentation comme par les années passées.

Direction des communications

La Direction des communications comprend:

- le Service de l'information et de la production;
- le Service de la diffusion et des renseignements.

Objectifs

- Informer le public des différentes politiques et actions du ministère.
- Concevoir, réaliser et produire tous les documents d'information inhérents aux activités du ministère.
- Conseiller et assister les différentes Directions en matière de communications.

Réalisations

La Direction des communications, créée lors de l'exercice financier 1977-1978, a consolidé, au cours de cette année, sa structure; en plus, elle a assumé les tâches de communication disséminées jusqu'ici à travers diverses unités administratives. Ses actions furent spécialement concentrées, cette année, dans le cadre de deux projets spécifiques: l'Opération gestion faune et l'implantation d'un réseau global de parcs.

L'Opération gestion faune a entraîné la création des zones d'aménagement et de conservation (ZAC), des zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et a nécessité une campagne d'information à l'échelle provinciale. Par le biais de cartes, brochures, communiqués, conférences de presse, la Direction a pu ainsi informer adéquatement les divers publics de cette nouvelle politique dans de brefs délais.



Journée de ski de fond au Mont-Orford.

C'est aussi au cours de 1978-1979 que la Direction a eu pour mandat d'organiser des audiences publiques en vue de l'implantation d'un réseau global et intégré de parcs. L'opération a débuté par les parcs de la Gaspésie (octobre 1978) et celui du Mont-Orford (mars 1979). Le tout a nécessité la conception et la production de nombreux documents d'information et de consultation: brochures, dépliants, cartes géographiques, diaporamas, affiches (posters). De plus, une campagne de sensibilisation et d'information a été tenue dans chacune des régions concernées.

Malgré ces deux mandats d'envergure, la Direction des communications a poursuivi ses activités régulières, tels l'émission de quelque 270 communiqués, la réalisation de 36 reportages télévisés, un documentaire portant sur les politiques de gestion de l'original, ainsi que la publication saisonnière ou annuelle de diverses brochures traitant de différents sujets relevant du ministère.

Autres activités principales:

- production de quatre diaporamas (Manoir Montmorency, parc de la Gaspésie, parc du Mont-Orford, parc des Laurentides);
- amélioration de la banque-photos (10 000 diapositives ont été prises dans les régions du Bas Saint-Laurent — Gaspésie, Beauce, Bois-Francs, Cantons de l'Est, Côte-Nord);
- publication en coédition d'un guide touristique global pour le Québec;
- maintien des relations publiques avec les media spécialisés et les diverses clientèles;
- planification et réalisation de tournées avec les journalistes dans les différentes régions touristiques;
- participation à 18 expositions à travers la province, dont le Salon du camping à Montréal, Expo-camping à Québec et différentes autres expositions industrielles agricoles et commerciales.

Direction de la planification

La Direction de la planification comprend:

- le Service de la recherche socio-économique.
- le Service du développement;

Objectif

- Dégager les grandes orientations du ministère pour les secteurs faune, tourisme, loisirs et récréation de plein air. Ces orientations ou stratégies ministérielles à long terme reposent sur l'analyse des variables internes et externes qui influencent l'action du ministère, sur l'identification des besoins des usagers potentiels, sur la définition du profil global de l'offre dans les secteurs concernés et enfin, sur l'évaluation des ressources et possibilités de réalisation de diverses options.

Réalisations

Les travaux de la Direction de la planification ont porté plus spécifiquement sur les sujets suivants:

- la réalisation d'enquêtes pour faciliter le choix d'orientations ou évaluer l'impact de certains programmes;
- la compilation et l'analyse de données socio-économiques ainsi que la publication de certains rapports sur les statistiques, la situation du tourisme, la pêche sportive et la demande potentielle de loisirs et de plein air dans certaines régions;
- la mise à jour de l'inventaire des ressources touristiques et des équipements de loisirs de plein air (SIRTEL);
- la préparation d'orientations préliminaires concernant les parcs, le plein air et le tourisme; dans ce dernier cas, l'élaboration d'un document de réflexion pour la Conférence socio-économique sur le tourisme;
- l'encadrement des actions touchant la préparation d'orientations régionales et de plans de gestion de zones d'aménagement et de conservation (ZAC);
- la coordination de la conception de nouveaux projets de développement et de la reconnaissance des parcs provinciaux suivant la Loi sur les parcs;
- le maintien de liaisons interministérielles impliquant les programmes et orientations du ministère, notamment l'Entente auxiliaire sur le développement touristique.

Service de la vérification interne

Objectif

- Vérifier la gestion du ministère en fonction de l'exactitude des rapports financiers, de l'efficacité des programmes et de l'efficience du fonctionnement.

Réalisations

- Vérification financière et préparation d'états financiers pour la Direction des établissements hôteliers, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et pour chacune des régions administratives du ministère à l'exception de celle du Nord-Ouest. Tous ces travaux ont fait l'objet de rapports qui furent présentés à la direction du ministère.
- Achèvement d'une vérification de gestion au Commissariat général du tourisme.

Service juridique

Objectifs

- Répondre aux besoins d'ordre juridique des divers services du ministère, tant au niveau des contrats, des transactions, des poursuites, que des opinions juridiques et autres fonctions pertinentes.
- Rédiger, mettre en vigueur et interpréter les lois et les règlements dont l'application relève du ministère.

Réalisations

Les avocats du ministère ont travaillé à l'Opération gestion faune et à la rédaction d'une loi modifiant la Loi de la conservation de la faune.

En plus, il convient de noter:

- l'élaboration de plusieurs lois dont celle concernant la convention de la Baie James, celle du Nord-Est québécois, ainsi que d'autres lois en matière touristique;
- la refonte de presque toute la réglementation en matière de faune, tant pour les activités de chasse que pour les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et les réserves fauniques;
- la réponse à de nombreuses demandes de services juridiques concernant soit des réclamations, soit des poursuites contre le ministère ou des opinions juridiques;

- l'analyse de près de 12 000 rapports d'infractions transmis par les inspecteurs de l'hôtellerie, les agents de voyages ainsi que par les agents de conservation de la faune.

Élément 03 — Administration régionale

L'élément 03 vise à assurer plus spécifiquement, par le biais des administrations régionales, la réalisation des programmes ministériels répartis dans chacune des régions.

Direction générale des opérations régionales

Objectifs

La Direction générale des opérations régionales (DGOR) a été créée en avril 1977 à partir des objectifs suivants:

- rapprocher l'administration des populations en région;
- identifier les particularismes régionaux et y adapter en conséquence le processus de gestion des ressources;
- faciliter, au niveau de la région, la coordination des efforts gouvernementaux déployés pour mieux servir la population;
- rendre plus efficaces les services gouvernementaux offerts en région.

Les moyens

Afin d'atteindre les objectifs inscrits à l'élément 03 du présent programme, le ministère a nommé dans chaque région administrative du Québec des représentants en autorité et leur a adjoint un personnel qualifié.

La Direction générale des opérations régionales est sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint, assisté de trois adjoints sectoriels.

La Direction régionale est confiée à un directeur régional qui a la responsabilité de l'ensemble des interventions du ministère en région.

Chacune des directions régionales a une structure identique, à savoir:

- 5 «services» à caractère administratif et de soutien;
- 3 services à caractère opérationnel.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
OPÉRATIONS RÉGIONALES

MONT SAINTE- ANNE	BAS SAINT- LAURENT GASPÉSIE	SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	QUÉBEC	TROIS- RIVIÈRES	CANTONS DE L'EST	MONTRÉAL	OUTAOUAIS	NORD- OUEST	CÔTE-NORD	NOUVEAU- QUÉBEC	ÎLE D'ANTICOSTI
-------------------------	--------------------------------------	-------------------------------	--------	--------------------	---------------------	----------	-----------	----------------	-----------	--------------------	--------------------

DIRECTION RÉGIONALE
TYPE

ADMINISTRATION

COMMUNICATIONS

ANALYSE ET
PROGRAMMATION

ÉQUIPEMENT

TOURISME

SERVICE DES PARCS
ET DU PLEIN AIR

SERVICE DE
L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'EXPLOITATION
DE LA FAUNE

SERVICE DE LA
PROTECTION DE LA FAUNE

ORGANIGRAMME

1. Services opérationnels

	Programme Élément	Budget Dépenses	Effectifs permanents
1.1 Aménagement de la faune	01-02	3,9	138
1.2 Conservation de la faune	01-03	15,1	529
1.3 Parcs, Plein air	06-01	30,6	741
1.4 Établissements touristiques et récréatifs (Aquarium de Québec et Jardin zoologique)	06-02	1,9	76
Sous-total:		51,5	1 484
2. «Services» de soutien	07-03	2,3	138

2.1 Administration

fournit le support administratif requis pour permettre l'exécution des programmes.

2.2 Analyse et programmation

coordonne la constitution et l'étude de tous les dossiers de planification régionale.

2.3 Communications

servent d'interlocuteur du MTCP en région pour la diffusion de l'information.

2.4 Équipement

assure l'entretien des immeubles et la réalisation des programmes d'immobilisation.

2.5 Tourisme

agit comme interlocuteur du MTCP pour le développement et la mise en valeur des équipements touristiques.

GRAND TOTAL: 53,8 1 622

En résumé, l'ensemble des activités du MTCP en région a nécessité un budget de 51,5 millions et entraîné l'emploi de 1 622 permanents.

Pour assurer cette réalisation, le ministère disposait d'un personnel de soutien totalisant 138 employés et d'un budget de 2,3 millions (budget et effectifs que constitue le 07-03).

Réalisations

Compte tenu que la DGOR a une responsabilité à caractère horizontal touchant la plupart des programmes du ministère (soit l'aménagement de la faune, la conservation, l'exploitation des parcs), les réalisations pour chacun de ces secteurs ont été identifiées à leur programme respectif.

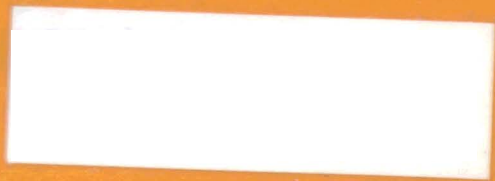
Le personnel et les crédits inscrits au programme et élément 07-03 (138 et 2,3 \$) ont été utilisés pour fournir l'encadrement à la réalisation de l'ensemble de la programmation ministérielle en région.

Au cours de cet exercice, le ministère a poursuivi son mouvement de régionalisation notamment par l'embauche de 50 nouveaux employés en région, ce qui a permis entre autres:

- un dialogue accru avec les populations et les organismes publics et parapublics;
- une représentation institutionnalisée au sein des conférences administratives régionales;
- une meilleure connaissance des besoins régionaux en matière de tourisme, de loisir, de plein air et de faune;
- une meilleure concertation entre les différents organismes gouvernementaux en région.

Dans le cadre du projet spécifique OSE, inscrit au programme 05, les directions régionales ont dû initier et contrôler des travaux privilégiant l'embauche accrue de main d'oeuvre, en plus d'analyser les programmes soumis par des associations de loisirs et d'exercer une surveillance de l'utilisation des crédits accordés en subvention à divers organismes parapublics.

Cette action concertée région-centre a permis l'utilisation d'une somme de plus de 10 millions de dollars et a nécessité l'embauche de plus de 400 hommes-années occasionnels.



Éditeur officiel
Québec